



Accueil / Informations importantes

INFORMATIONS IMPORTANTES

Inventaires de zones humides

Avis aux habitants – En septembre, des inventaires de zones humides seront réalisés sur l'ensemble du territoire communal. Ces relevés, menés par **Médiaterre Conseil** pour la **Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie**, concerteront certaines parcelles agricoles, forestières ou résidentielles. L'objectif de ces inventaires est de mieux connaître et préserver l'environnement sur notre commune, tout en contribuant à la limitation des risques d'inondation.

Maintien des mesures de vigilance sur les bassin de la Marne, de l'Yonne et du Petit Morin

Arrêté préfectoral Sécheresse n° 2025/DDT/SEPR/228 du 18 novembre 2025 consultable [ici](#)

Procédure d'apprehension des biens vacants sans maître

La commission communale des impôts directs s'est réunie le lundi 26 mai 2025 afin d'examiner la liste des biens présumés sans maître et susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la commune. Il s'agit de 79 biens dont les 75 propriétaires sont inconnues ou décédés depuis plus de 30 ans dont la succession n'a pas été ouverte et les contributions foncières ne sont pas recouvrées depuis au moins 4 années.

A la suite de l'avis rendu par la CCID, le maire a arrêté l'ouverture de la procédure et la liste des biens concernés que vous pouvez consulter en mairie ou en cliquant [ici](#)

Autorisation de capture et de transport de poissons à des fins scientifiques :

Arrêté préfectorale n°2025/DRIEAT/SPPE/080 consultable [ici](#)

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine :

Résultats des analyses du 31 octobre 2025 [ici](#)

Captage d'eau potable de La Marne

Arrêté préfectoral suite aux avis favorables émis par le commissaire enquêteur et le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques : [cliquez ici](#)

Zones d'interdiction de pêche du Domaine public fluvial pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027: [cliquez ici](#)

Ouverture de la pêche pour l'année 2025

Retrouvez l'arrêté préfectoral n°2024/DDT/SEPR/281 fixant les périodes d'ouverture de la pêche en Seine-et-Marne pour l'année 2025 : [ici](#)

MAIRIE DE MÉRY-SUR-MARNE

7, route Jean de la Fontaine

77730 MERY-SUR-MARNE

09.63.54.84.91

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de Méry-sur-Marne